

L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement

## Aires protégées : la France prépare sa nouvelle stratégie 2020-2030



© SophySweden

Le 25 octobre, le ministère de la Transition écologique a réuni, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), « *l'ensemble des acteurs* » pour élaborer la nouvelle stratégie nationale des aires protégées terrestres et marines 2020-2030. Alors que les stratégies nationales en matière d'aires protégées terrestres et marines « *arrivent prochainement à échéance* », le ministère engage l'élaboration « *d'une nouvelle stratégie unique rassemblant l'ensemble des aires protégées, marines et terrestres, de métropole et d'outre-mer* », précise le ministère dans un communiqué.

Pour rappel, la France dispose actuellement de deux stratégies en matière d'aires protégées. La stratégie de création des aires protégées (SCAP) vise à placer 2 % du territoire terrestre métropolitain sous protection réglementaire d'ici fin 2019. La stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées (SAMP) a également pour objectif de protéger au moins 20 % des eaux sous juridiction française d'ici 2020.

En mai 2019, le Président Emmanuel Macron avait annoncé vouloir atteindre, d'ici 2022, 30 % de territoires terrestres et marins protégés dont « un tiers en pleine naturalité, sous statut de protection forte ». Il avait fait cette annonce suite à la publication du rapport alarmant des experts de l'ONU sur l'état mondial de la biodiversité (IPBES). La nouvelle stratégie nationale vise « à atteindre cet objectif ». Le ministère associe, dans sa construction, « les collectivités, les têtes de réseau des aires protégées, les acteurs socio-professionnels, les associations de protection de la nature et les représentants des instances nationales de la biodiversité ».

À l'issue d'une période de travaux communs de novembre 2019 à février 2020, un premier projet de stratégie sera présenté lors du forum national des aires protégées qui se tiendra début avril 2020. « Sur cette base, et consécutivement aux différentes consultations officielles », la future stratégie 2020-2030 sera adoptée dans sa version définitive en juin 2020, avant le Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) organisé à Marseille.

Article publié le 28 octobre 2019



Rachida Boughriet, journaliste Rédactrice spécialisée

Actu-Environnement
© 2003 - 2019 COGITERRA - ISSN N°2107-6677
Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).